

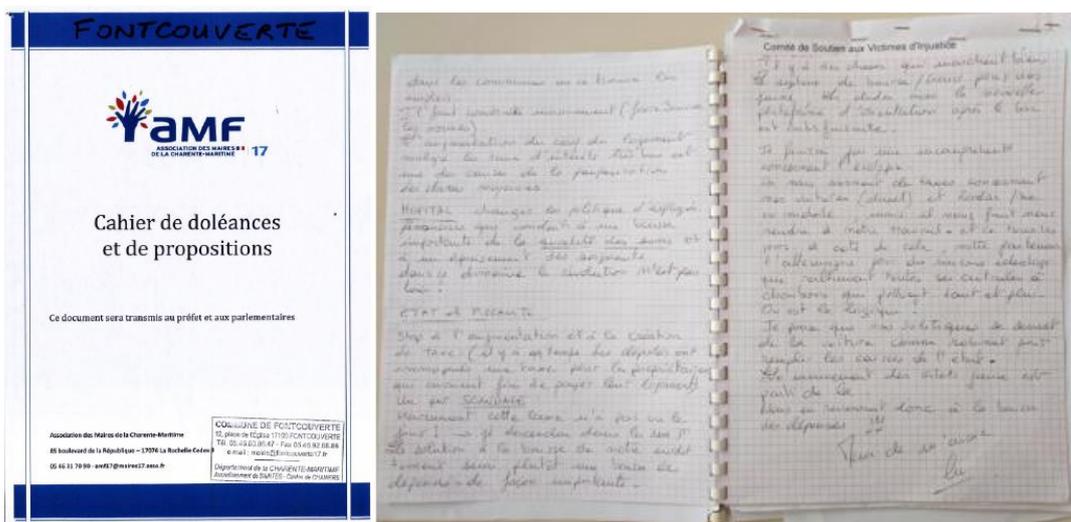
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2024

Fontcouverte

code INSEE : 17164

2 323 habitants

Intercommunalité : Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W135) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : feuilles volantes diverses, reliure plastique blanc.

Couverture AMF Couleur.

Titre : Cahier de doléances et de propositions. Et sur la 1^{ère} page : Cahier de doléances

Clos le 20 février 2019

15 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Cahier de Fontcouverte

Doléances

1. Diviser par 2 le nombre de députés à l'Assemblée Nationale. Quand on voit les images de l'hémicycle au trois quarts vide... !

Limiter l'âge des députés siégeant à l'A. N. à 67 ans maxi comme les autres salariés
2. Supprimer le sénat ; le remplacer par une assemblée des 13 régions de France ; élire 2 représentants par région (1 femme, 1 homme) soit 26 membres (limite d'âge 67 ans)

Fiscalité

Limiter la défiscalisation et imposer les indemnités liées à la fonction
tende vers une plus grande justice de l'imposition en fonction de ses revenus.
Que nos impôts soient mieux employés et non gaspillés

Plus de désertification des commerces (boulangeries, épiceries, services publics, postes de guichets) dans les petites communes. Les mairies pourraient participer au frais de loyer pour maintenir ou créer ces commerces. Les habitants circuleraient moins pour l'achat du pain, moins de carbone pour notre belle planète... Pensons aux personnes âgées, infirmes, isolées ou qui n'ont pas les moyens d'entretenir un véhicule automobile pour se déplacer

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit (trois pages), 63 lignes, 396 mots (homme)

09 janvier 2019

- Père de famille de 4 enfants et fils de retraité modeste, salarié depuis 38 ans.
- Sentiment de paupérisation évoluant depuis de nombreuses années.
- L'Europe : son immobilisme et son ingérence ; ne doit-on pas revenir et des votes à la majorité et non pas à l'unanimité. Il faut harmoniser la fiscalité, le social, etc., revenir à un nombre de pays membres à 10-12 !
- Retraite : il faut réindexer toutes les retraites sur l'inflation. Comment expliquer à ces gens que l'on gèle leur pension, que l'on augmente la CSG donc on diminue leur pouvoir d'achat, alors que dans le même temps des entreprises abusent de l'optimisation fiscale ? Ces retraités aident 1 ou 2 générations suivantes.

Immobilier. Les prix doivent baisser, nos jeunes ne peuvent plus s'installer dans les communes où se trouvent les emplois. Il faut construire massivement (faire baisser les normes). L'augmentation du coût du logement malgré les taux d'intérêts très bas est une des causes de la paupérisation des classes moyennes.

HÔPITAL. Changer la politique d'asphyxie financière qui conduit à une baisse importante de la qualité des soins et à un épuisement des soignants. Dans ce domaine la révolution n'est pas loin !

ÉTAT et FISCALITÉ

Stop à l'augmentation et à la création de TAXES (il y a quelques temps des députés ont imaginé une taxe pour les propriétaires qui avaient fini de payer leur logement). Un pur SCANDALE.

Heureusement, cette taxe n'a pas vu le jour ! -> je descendais dans la rue !!! La solution à la baisse de notre endettement serait plutôt une baisse des dépenses de façon importante.

Il y a des choses qui marchent bien : le système de bourse/CROUS pour nos jeunes, les études avec la nouvelle plateforme d'orientation après le bac est satisfaisante.

Je finirai dans une incompréhension concernant l'écologie. On nous assomme de taxes concernant nos voitures (diesel) et radar fixe ou mobile, mais il nous faut nous rendre à notre travail, et ce tous les jours. À côté de cela, notre partenaire l'Allemagne, pour des raisons idéologiques, rallume toutes ses centrales à charbon qui polluent tant et plus. Où est la logique ?

Je pense que nos politiques se servent de la voiture comme robinet pour remplir les caisses de l'État. Le mouvement des Gilets jaunes est parti de là. Nous en revenons donc à la baisse des dépenses !!!

Merci de m'avoir lu.

2. Manuscrit, 8 lignes, 50 mots

- Remettre l'ISF.
 - Diminuer le nombre de hauts fonctionnaires dans les ministères.
 - Indexer les pensions de retraite sur l'inflation.
 - Supprimer le Sénat.
 - Remettre la TVA à 18,6%.
 - Améliorer le service public, en particulier les hôpitaux.
 - Diminuer les retraites des anciens ministres et chefs d'État.
-

3. Manuscrit, 24 lignes, 173 mots (couple)

- Rétablir l'ISF.
- Augmentation des retraites pour que les personnes puissent vivre décemment participer à l'économie du pays.
- Supprimer le cumul des retraites des anciens ministres et présidents de la République et tous les avantages (chauffeur, garde du corps, etc.).
- Supprimer le Sénat qui coûte cher et ne sert à rien.
- Pénaliser les ministres absents à l'Assemblée nationale, ne pas les payer à dormir.
- Vote à la proportionnelle et reconnaître le vote "blanc".
- Que les maisons de retraite soient accessibles à tous, pas qu'aux "riches".
- Qu'il n'y ait pas une justice à 2 vitesses, une pour les riches et l'autre pour la basse classe.
- Réduire l'assistanat afin de ne pas faire une société de fainéants (les gens assistés gagnent plus que les personnes salariées).
- Revoir le système hospitalier ainsi que le manque de personnel.
- Arrêter de réduire le remboursement des médicaments,

et que Mr MACRON descende de son piédestal et ne dénigre pas son peuple.

En espérant que ces doléances soient prises en compte....

Mr et Mme [Nom Prénom]

4. Dactylographié collé, 24 lignes, 247 mots (homme)

Doléances

1. Diviser par 2 le nombre de députés à l'Assemblée nationale. Quand on voit les images de l'hémicycle au trois-quarts vide... !
Limiter l'âge des députés siégeant à l'AN à 67 ans maxi comme les autres salariés.
2. Supprimer le Sénat, le remplacer par une assemblée des 13 régions de France ; élire 2 représentants par région (1 femme, 1 homme) soit 26 membres (limite d'âge 67 ans).
3. Ramener à 5 ans, et non plus *ad vitam aeternam*, les privilèges et avantages humains et matériels (aux frais des contribuables) dont bénéficient les anciens présidents de la République (voiture, logement, secrétaires, voyages en train et avion...).
C'est le cas pour Giscard d'Estaing, Chirac, Sarkozy, Hollande...).
Ne pas permettre aux anciens présidents de siéger au Conseil d'État, chaque membre du CC percevant une indemnité brute mensuelle de 6 338,88 €.
4. Déclaration obligatoire des revenus pour chaque citoyen(ne) percevant un revenu, même modeste, sur le sol français ; seule la moitié des Français déclarent leurs impôts...
5. Exiger que les grosses multinationales ayant une activité sur le sol français paient leurs impôts au fisc français.
6. Contrôler plus efficacement l'évasion fiscale (env. 100 milliards € par an).
7. Rendre le vote obligatoire ; pour cela programmer les futures élections, non plus le dimanche, mais un jour ouvrable.
8. Laisser à l'appréciation du préfet ou du maire le caractère dangereux d'une route départementale ou voie communale : doit-elle être à 80, 90 ou 100 km/h ?

[manuscrit] [Signature]

M. [Prénom Nom], le 15/01/2018 [sic]

5. Manuscrit, 10 lignes, 65 mots

Retraité : je souhaiterais que les dépassements d'honoraires soient plus encadrés,

Que les maisons de retraite soient plus accessibles à tous,

Que soient revues les participations financières sur les visites et médicaments ; le montant était fixé à 50 € par assuré social, plafond qui est dépassé /je parle de la franchise médicale.

Comptabilisation du vote blanc.

Que le Sénat puisse rester dans le contre-pouvoir.

6. Manuscrit, 35 lignes, 262 mots

Retraité :

Démocratie participative et citoyenne pour une forme de partage de l'exercice du pouvoir fondée sur le renforcement et la participation des citoyens à la prise de décisions pour les projets et des investissements sur la commune.

Indexation des salaires et des retraites sur le coût de la vie. Actuellement chaque année le pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités diminue (entre 1,5 et 2 % voire plus).

Remise en place de ISF, car la catégorie des Français les plus aisés ne cesse de gagner plus d'argent. Cette catégorie profite des niches fiscales pour ne pas payer d'impôt et ne participe pas où très peu au développement du pays.

Obligation pour les familles très aisées fuyant la France à payer leurs impôts dans ce pays, car ils se permettent de revenir pour se faire soigner lorsqu'ils sont malades.

Non à l'augmentation des prix de l'électricité, du gaz, du fuel, de l'eau, des autoroutes, sans augmentation conséquente des salaires, et des retraites.

Plus de désertification de commerces (boulangerie, ou épiceries, services publics, postes de gendarmerie) dans les petites communes. Les mairies pourraient participer aux frais de loyer pour maintenir ou créer les commerces. Les habitants circuleraient moins pour l'achat du pain, moins de carbone pour notre belle planète... Pensons aux personnes âgées, infirmes, isolées ou qui n'ont pas les moyens d'entretenir un véhicule automobile pour se déplacer.

Plus de chasse le dimanche et les jours fériés. Les chasseurs ont assez de jours de chasse dans la semaine pour permettre aux cyclistes, aux randonneurs, aux amoureux de la nature de se détendre calmement.

7. Dactylographié collé, 8 lignes, 79 mots

Supprimer les avantages des anciens présidents, députés, sénateurs, ministres, etc.

Rémunérer ces mêmes personnes en fonction de leur présence aux assemblées qu'ils sont censés représenter.

Rendre obligatoire le vote.

Comptabiliser les votes « blancs ».

Diminuer les impôts des retraités qui ont déjà payé l'impôt sur leurs salaires (double peine).

Moins d'assistanat - plus de retour à l'emploi.

Moins taxer les revenus moyens qui, après toutes les charges (impôts, mutuelle, essence pour aller travailler...), gagnent moins que les assistés.

8. Manuscrit, 10 lignes, 52 mots

Augmentation du pouvoir d'achat.

Annulation TVA sur les produits de première nécessité.

Rétablissement de l'ISF.

Annulation de la CSG sur les retraites.

Augmentation des salaires.

Revalorisation des retraites et des pensions handicapés.

RIC à mettre en route.

Comptabiliser les votes blancs.

Supprimer les avantages du présidents, députés, sénateurs et ministres.

9. Manuscrit, 13 lignes, 114 mots (homme)

1. Maintenir le niveau de vie des retraites calculé selon les critères de 60 millions de consommateurs et non selon l'INSEE.
2. Lutter sérieusement contre la fraude fiscale.
3. Étudier les limitations de vitesse au niveau du département ; le 80 km est utile sur certaines routes (Saintes-Marennes) mais sur certaines le 90 km est raisonnable, grandes lignes droites, visibilité sur plusieurs km (Saintes-Rochefort, St-Pons, etc.).
4. Rendre le vote obligatoire.
5. Réduire le nombre de parlementaires (Assemblée, Sénat).
6. Développer le transport ferroviaire.
7. Lutter contre la pollution : s'interroger sur les aides aux transports aériens qui sont très polluants (11 fois plus).
8. Les référendums sont inutiles, il y a déjà trop d'abstentions.

[Prénom Nom dans la marge]

10. Dactylographié (3 pages agrafées), 70 lignes, 1000 mots

En finir avec la MONARCHIE

Fin de cette République MONARCHIQUE, fin des Privilèges, des corruptions, des ORS de la République, transparence dans les rémunérations, indemnités, hauts salaires, hauts fonctionnaires, primes subventions, frais d'obsèques faramineux aux sénateurs etc.

Sénat : 2 sénateurs par province (1 homme + 1 femme)

soit : 13 provinces x 2 = **26 sénateurs** (avec limite d'âge).

Modèle ALLEMAND pour le budget de fonctionnement de l'État : magistralement réduit inspiré du modèle ALLEMAND , pays Scandinaves, Suisse .

Principe : celui qui œuvre pour l'État n'est pas là pour s'en mettre *plein les poches*, se corrompre , travailler pour le peuple est un dévouement.

NON cumuls des mandats : un mandat, c'est du travail et du TEMPS. Si cumul : un seul salaire (les heures ne se démultiplient pas).

Que celui qui se plaint du salaire quitte la fonction publique, qu'il trouve une herbe pus verte ailleurs.

Élections : une dose de proportionnelle - obliger à aller VOTER - votes *blancs* comptabilisés.

ANCIENS PRÉSIDENTS et anciens ministres : on allège, comme en matière successorale, 6 mois seulement de transition pour être protégés, logés, transportés *aux frais de la princesse*, le temps pour eux de se reloger personnellement et à leurs frais, frais d'essence, magazines, journaux à leur charge personnelle... en attente de suppression pour tous les anciens, le pays n'en peut plus.

En Allemagne, la chancelière paie son propre loyer durant sa fonction. Pourquoi l'Élysée ?

L'administration responsable - des fonctionnaires responsables.

Sécurité Sociale et CAF : deux administrations qui doivent être responsables, ne pas payer des allocations aux décédés à l'étranger, aux djihadistes outrageant la France, etc.

Vérification des emplois fictifs au sein de ces méga-organismes. Exemple: l'emploi fictif de la maîtresse de tel ou tel haut élu qui en toute discrétion perçoit un salaire puis une retraite. Réduire le nombre des hauts élus réduira à terme ces pratiques.

La vie est un ÉCHANGE, pas un DON.

CORRUPTION

Parmi les exemples qu'on nous donne, info TV sérieuse, les statistiques disent que 90 % des DÉPUTES ont des problèmes fiscaux avec leur déclaration IRPP, **seuls 10 % n'ont pas de problèmes...** !!! Que décidez-vous pour ces 80 % incapables de se gérer eux-mêmes ???

TRAVAUX PUBLICS abandonnés :

Travaux entamés et jamais finis , laissés en rade...

Coût de ces inepties, inachèvements : RESPONSABILITÉS , poursuites judiciaires... sur les préjudices. Aéroport de Nantes , métro, RER, barrage etc....

JUSTICE - Pouvoir judiciaire indépendant} incontrôlé, ivre et fou.

Justice Civile - Ministère de la Justice — Tribunal de Grande Instance — Juge, Avocat, Notaire : chacun est au-dessus des lois.

NOTAIRE

Responsabilité professionnelle :

Assurance personnelle de responsabilité : information systématique soit dans le devis, soit dans l'acte authentique.

Une preuve de confiance, un gain de temps précieux si nécessaire.

Idem pour les AVOCATS.

Décret n° 55-604 du 20 mai 1955, chapitre III - Responsabilité des notaires – Préambule, article 11, article 12 (enlissement - classement).

Vieux d'un siècle, ce décret est à revoir : *préambule* à légiférer, mutualisation du méga-sinistre, vigilance du ministère public, réparation en temps et en heure, etc. Une étude des méga-sinistres aurait bien des choses à révéler, exemple :

1/ en Dordogne Carole [Nom] contrainte de repayer sa maison, le vendeur était en liquidation judiciaire... Le notaire n'avait rien vu.

2/ ARCACHON : Stéphane [Nom] marchand de biens agent immobilier et son vendeur poissonnier.

3/ ARCACHON dans le même office , Alain [Nom], l'achat de leur appartement se transforme en cauchemar, treize ans après ils ont dû rendre les clés.

4/ Etc.

Voir lettre explicative ci-jointe pour l'affaire [Nom] d'Arcachon.

Sinistre : surveillance, vigilance d'exécution :

Ministère public inapte à remplir cette fonction : un président de chambre affirme même qu'un sinistre n'est pas autrement surveillé par le ministère public...(?)

Création d'un organisme externe de vigilance. Pénaliser les retards, refus ou résistances injustifiés d'où qu'ils viennent.

Notaire et ordre public

En mai 2011 la Cour européenne de justice a décidé que le notaire, contrairement à ce qu'il affirmait, ne détenait pas l'ordre public ; la détention du sceau ne lui délègue pas ce pouvoir.

Quelle revue juridique, « Clic droit » justice, s'en est fait l'écho ? Tabou. Chacun ronronne, fait sa propre cuisine. À quand le texte du législateur ???

Officier public (conseil) : une meilleure osmose notaire/greffier ; la dynamique commerce serait profitable.

AVOCAT CIVIL

L'avocat civil emploie certains artifices pour garder au CIVIL une affaire pénale - outrage au sceau de la République, crime d'outrage au sceau.

Use exagérément de l'article l'art 1372, 1240 réformé du code civil (la responsabilité extracontractuelle) en raison d'intérêts et de liens avec l'adversaire, mais se fait rétribuer par son client plaignant qu'il est censé défendre... lequel n'y voit que du feu.

Ego surdimensionné, compétence professionnelle, surveillance externe. Médiateur.

Il est prévu, paraît-il, un texte pour limiter et plafonner les compétences du TGI et de l'avocat civil selon l'importance du sinistre. À quand ce texte ? Est-ce une farce ?

« La DOCTRINE ne fait pas la LOI »

Où est l'avertissement ? Quel éditeur agréé de codes, ouvrage, professeur de droit, prévient de la doctrine ? L'habitude, l'habitude encore et toujours. Chacun fait sa petite cuisine.

NE PAS CITER, omettre *cette mise en garde*, sème le trouble , permet de franchir le Rubicond , double écriture, double sens, plus parfois un *principe* aléatoire. Blaise PASCAL ; « Les pensées », avait très mauvais avis sur la doctrine.

Contrat SSP – Authentique

CAPACITE JURIDIQUE - SAISIE GÉNÉRALE - Anathème de liquidation judiciaire

Tout reste à faire depuis 1955.

Aux **USA, le principe est « Code is Law »** : chaque président juge respecte la LOI, personne n'est au-dessus.

On attend le même principe en France : « **Le code fait les LOIS »... Le citoyen attend... attend d'être respecté.**

Dans combien d'années, de lustres, siècles, viendra-t-elle cette réforme ?

Devoir de l'État

Celui de mettre à la disposition du citoyen des moyens PROBANT de droit objectif pour répondre aux droits subjectifs du citoyen.

Droit objectif / Droits subjectifs

Mme [Nom], ex-collaboratrice Office notarial

[Nom, Adresse]

[En pièce jointe, un courrier du Comité de soutien aux victimes d'injustice (adresse de Mme N) au président de la chambre départementale des notaires de Gironde en date du 4 février 2019]

11. Dactylographié (3 pages), 70 lignes, 1262 mots

Doléances

Le 23 janvier 2019

Parce que trop de travailleurs restent, malgré leur salaire, dans une situation inquiétante de précarité,

Parce que celles et ceux qui ne peuvent plus travailler, pour raisons médicales, vivent également des situations de précarité douloureuses,

Parce que beaucoup trop de retraités n'arrivent plus à vivre dignement malgré toutes leurs années de dur labeur pendant lesquelles ils ont pourtant cotisé,

Parce que beaucoup de ruraux voient les services publics s'éloigner de leur lieu d'habitation (les hôpitaux, les maternités, La Poste, les écoles, les tribunaux, les centres d'impôts, etc.) et doivent également faire face aux déserts médicaux,

Parce que trop de maires ne reçoivent plus assez de subventions de l'État pour entretenir la commune dont ils ont la charge,

Parce que beaucoup n'arrivent même plus à trouver un logement salubre, quand ils ne dorment pas dans leur voiture ou pire, dans la rue,

Parce que notre politique migratoire est un désastre humain. Il n'est pas envisageable d'accueillir des migrants si nous ne pouvons pas le faire dans de bonnes conditions ! Un homme, une femme, un enfant, quel que soit son pays d'origine, n'a pas à dormir dehors ! Aujourd'hui, nous n'accueillons pas dignement ces réfugiés.

Parce que le personnel de santé (hôpitaux et EHPAD) travaille dans des conditions inacceptables, au détriment de la santé des personnes dont ils ont la charge,

Parce que trop de personnes doivent assumer financièrement seules des maladies orphelines et donc non prises en charge par notre système de sécurité sociale,

Parce qu'il manque encore beaucoup trop d'équipements dans les villes pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite,

Parce que le corps enseignant doit faire face à des classes de plus en plus surchargées, avec toutes les répercussions que cela entraîne quant à la qualité de leur enseignement,

Parce qu'il manque trop d'AVS pour soutenir les enfants en difficulté,

Parce que les forces de l'ordre travaillent avec du matériel vétuste, dans des locaux extrêmement délabrés pour beaucoup,

Parce que les artisans et commerçants croulent sous les charges et ne peuvent se permettre d'embaucher ou de payer plus leurs salariés,

Parce que bon nombre de nos agriculteurs (et bien d'autres) n'arrivent même plus à se sortir un salaire chaque mois,

Parce que trop d'entreprises doivent faire face à une concurrence déloyale puisque favorisées fiscalement ou assujetties à des normes environnementales ou d'hygiène moins drastiques,

Parce que des millions de Français (dont des enfants) vivent sous le seuil de pauvreté en France (et Dieu sait que ce seuil n'est pas bien élevé) !

Alors vous m'expliquerez qu'il faut de l'argent !

- Emprunter de nouveau à taux zéro auprès de la banque de France. L'article 123 du traité de Lisbonne (le dernier en date) est un cauchemar ! (Mais à qui a profité le « crime » ?)
- Retour de l'ISF - (impôt qui profite aussi à nombreuses associations - *dixit* la chute des dons avec la suppression de cet impôt).
- Chasse aux fraudes fiscales (toutes les fraudes !) - Peine d'emprisonnement et amende proportionnelle aux montants soustraits à l'impôt pour tout citoyen français ayant des comptes cachés dans des paradis fiscaux. Rien que la fraude fiscale des multinationales se chiffre entre 80 et 100 milliards par an.
- CICE exclusivement réservé aux TPE et PE (et en aucun cas aux sociétés gérées par des actionnaires).
- Nationalisation des entreprises qui rapportaient de l'argent à l'État ! *Dixit* les autoroutes, pour ne citer qu'elles.
- Taxation des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, etc.).
- Taxation des transactions bancaires.
- Taxation des plus gros pollueurs (tout ce qui fonctionne au kérozène, entre autres, et peine d'emprisonnement et lourde amende pour tout PDG d'une société qui ne respecte pas les règles environnementales).

Parce que le peuple français a compris que notre système démocratique a failli depuis longtemps déjà,

Parce qu'il a compris que beaucoup des élus ne les écoutent pas et ne les représentent plus,

Parce qu'il a compris que les promesses de campagne n'engagent que ceux qui y croient,

Parce qu'il n'est plus envisageable de voir un hémicycle vide la plupart du temps, où les lois ne sont votées que par quelques-uns, puisque l'absentéisme semble être le maître-mot,

Cahier de Fontcouverte

Parce que la désinformation, la délation et la manipulation gangrèment ce pays (je n'ose évoquer la corruption où nous serions devenus les maîtres en Europe...),

Parce que certaines lois sont votées sous silence sans qu'un débat national ne soit lancé,

Parce que le peuple veut vivre au sein d'une véritable démocratie participative,

Dois-je vous rappeler que les Français avaient voté « non » au traité de Maastricht ? Entre autres...

- Diminution du nombre de parlementaires, de ministres, de secrétaires d'État et de hauts fonctionnaires (avec soit dit en passant, un retour à la représentation proportionnelle).
- Fiscalisation totale de leurs rémunérations.
- Diminution de leurs frais de fonctionnement, validés par un organisme indépendant et vérifiables pour tout citoyen qui le souhaiterait.
- Fin de leurs avantages et de leur rémunération avec la fin de leur mandat.
- Fin du cumul des mandats rémunérés, quels qu'ils soient.
- Plus de logement de fonction.
- Suivre le modèle des pays nordiques. S'ils y arrivent, alors eux aussi !
- Plus d'immunité (civile ou pénale).
- Un casier judiciaire vierge pour pouvoir être élu et le rester.
- Toute inculpation entraîne une suspension des fonctions.
- Interdiction des sondages d'opinion plusieurs semaines avant un vote.
- Prise en compte des votes blancs.
- Retour de la souveraineté pleine et entière de notre pays. Plus de décisions soumises aux règles européennes quand celles-ci sont contraires à l'intérêt national.

Et pour que tout cela puisse se faire selon de véritables règles démocratiques participatives :

LE REFERENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE !

CONSTITUANT

ABROGATOIRE

RÉVOCATOIRE

LÉGISLATIF

Il ne s'agit pas de demander l'aval des citoyens français avant tout vote de lois.

Il s'agit de mettre à disposition du peuple français les moyens institutionnels qui lui permettent d'intervenir.

- Constituant : il permet de modifier la constitution afin de changer les règles du pouvoir.
- Abrogatoire : il permet d'annuler une loi.
- Révocatoire : il permet de destituer un responsable politique.
- Législatif : il permet aux citoyens de proposer eux-mêmes une loi.

Ici réside le vrai droit de vote, celui qui donne le pouvoir au peuple et non pas celui qui permet uniquement d'élire des politiciens qui trahissent leurs promesses une fois élus sans que nous ne puissions rien faire.

J'entends déjà la condescendance arriver à grands pas...

Non, les Français ne sont pas des idiots, des gueux incultes, des « sans-dent »...

Ils se sont réveillés, ils sont à bout et aspirent à une justice sociale.

Jamais ils n'ont été aussi avides de savoir. Beaucoup ont découvert les mécanismes institutionnels et compris que la 5^e République sous la Constitution d'octobre 1958 est obsolète. Ils sont descendus dans la rue, ont parlé entre eux, ont échangé, ont appris... et compris !

Les solutions justes et pérennes existent. Elles vont peut-être un peu trop à l'encontre des privilèges des 1 % les plus riches, ceux qui vous ont fait élire, Monsieur le Président de la République. Et c'est bien là le véritable problème, la raison de ce mouvement des Gilets Jaunes qui perdure...

J'ai pris la peine de mettre par écrit ma réflexion.

Je prendrai la peine de transmettre ce courrier puisque mes horaires de travail ne me permettent pas de me rendre en mairie pendant ses heures d'ouverture ; j'ai la chance d'habiter une commune où l'équipe municipale en place s'est engagée à insérer mes doléances dans le cahier mis à disposition des administrés.

Je prendrai la peine de l'envoyer au député dont je dépens.

Alors je n'aurai pas de regret... j'aurai fait ma part...

Ferez-vous la vôtre ?

—

12. Manuscrit (double feuille de cahier collée), 55 lignes, 354 mots (couple)

Quelques doléances parmi tant d'autres....

—

Problèmes écologiques

Traiter en urgence les problèmes écologiques en pensant à l'intérêt général et aux générations futures plutôt que de se dire "après nous le déluge". Stop à la course au profit et stop à la corruption.

- Réduire la pollution dans :
 - l'énergie,
 - les transports (routiers, maritimes, aériens),
 - l'agriculture (engrais, pesticides).

Fiscalité

Limiter la défiscalisation. Imposer les indemnités liées à la fonction. Tendre vers une plus grande justice de l'imposition en fonction de ses revenus. Que nos impôts soient mieux employés et non gaspillés

Justice

Que tous soient égaux devant la loi. Ce n'est pas toujours vrai. On en est encore temps "des animaux malades de la peste" de La Fontaine. Là encore, luttons contre la corruption. Il y a encore deux poids, deux mesures...

Fonctionnement de l'État

- Réduire les dépenses publiques pour ne pas aggraver la dette voire la réduire.
- Au lieu de taxer sans arrêt l'automobiliste (PV, radars, carburant, auto-bilan) et le contribuable.
- Réduire le coût de fonctionnement de l'État et des collectivités.

Prendre exemple sur la Suède

Cahier de Fontcouverte

- Réduire le cumul des mandats.
- Réduire les retraites indécentes des politiques et tous les avantages et privilèges pendant et après leurs mandats.
- Réduire le nombre des élus à tous les niveaux.
- Restaurer la confiance du peuple envers ses élus.

Problèmes sociaux

Réduire l'inégalité entre riches et pauvres.

Qu'un chômeur ou un bénéficiaire du RSA ne "gagne" pas plus qu'un petit salarié.

Arrêtons d'assassiner nos petits artisans et commerçants. Surchargés de taxes et d'impôts divers, ils n'arrivent même plus à survivre et ferment les uns après les autres au profit des grandes surfaces excentrées, protégées par l'État et favorisées sur le plan de l'impôt.

C'est une situation dramatique sur le plan humain (dépression, suicide) et sur le plan économique (plus de commerces de proximité, plus de boutiques dans les petits villages) qu'il faudrait rapidement régler. Personne n'en prend bien conscience. Eux ne peuvent se défendre et manifester. Ils doivent travailler 7j/7 sans vacances et sans couverture sociale correcte car trop onéreux. Honte à nous de laisser faire ça.

Monsieur et Madame [Nom]

13. Manuscrit, 12 lignes, 89 mots (couple)

Puisqu'il n'y a pas de question taboue au Grand débat, nous tenons à évoquer la légalisation de l'aide active à mourir dignement.

Dans beaucoup de pays, il existe des lois de légalisation de l'euthanasie. La France est, encore une fois, à la traîne.

Ce n'est à personne d'autre que moi de décider de ma fin de vie. Aussi, nous demandons la légalisation de l'aide active à mourir. C'est une question de dignité humaine.

Merci de bien vouloir intégrer notre proposition aux cahiers de doléances de la commune de Fontcouverte

[Prénoms Noms]

14. Dactylographié (A4 plié en 3), 30 lignes, 318 mots (association)

[Logo avec gilet jaune autour du slogan « Je soutiens les Gilets jaunes »]

Madame, Monsieur

Sympathisants et défenseurs du mouvement « LES GILETS JAUNES »

Tous les citoyens ambitionnent une amélioration du quotidien et une revalorisation du pouvoir d'achat. « LES GILETS JAUNES » en action pacifiste partout en France depuis le 17 novembre 2018 contre les mesures discriminatoires du président de la République Emmanuel Macron et de son gouvernement, expriment LA contestation populaire apolitique et générale ne visant que l'amélioration du niveau de vie des « recalés » de la Société :

- Le SMIC n'a pas augmenté de façon significative.

Cahier de Fontcouverte

- La CSG n'a pas été supprimée pour l'ensemble des retraités.
- Les retraites n'ont pas été indexées sur l'augmentation du coût de la vie.
- Les taxes n'ont pas été abaissées, la TVA n'est toujours pas supprimée pour les produits familiaux et de première nécessité.
- L'ISF n'a pas été rétabli, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ne sont pas dans les priorités gouvernementales.
- La remise en cause du Sénat et le nombre des députés ne sont pas effectifs.
- Le RIC n'est toujours pas mis en œuvre.
- Le train de vie de la Présidence de la République et de l'État n'a pas diminué.
- La baisse des avantages et salaires des Ministres, Secrétaires d'État, Sénateurs, Députés... promise par le candidat Macron n'est pas encore mise en œuvre.
- La réduction du nombre des Ministres, des Secrétaires d'État et du Personnel ministériel n'est toujours pas d'actualité alors que des suppressions de postes dans la fonction publique ne cessent d'exister (hôpital, écoles, crèches...).
- La présence obligatoire des élus à l'Assemblée nationale n'est pas votée.
- L'aide aux handicapés n'est pas encore à l'étude.
- Le vote blanc n'est pas pris en compte comme suffrage contestataire exprimé...
- Etc. ... la liste n'est pas exhaustive !

Pour en débattre démocratiquement, « LES GILETS JAUNES » vous convient à les rejoindre. Pour une légitimité du mouvement, une association loi 1901 a été créée :

« LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Nous contacter par mail : laparolecitoyennesaintaise@gmail.com

Nous téléphoner au 07.55.63.65.34

Exprimez votre hostilité aux mesures dictées par le gouvernement et l'Europe.

Adhérez à « LA PAROLE CITOYENNE SAINTAISE »

Cotisation annuelle : 5 €

Toute contribution supplémentaire à 5 euros bénéficiera de la déduction fiscale en vigueur.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

15. Dactylographié (A4 recto/verso agrafé), 33 lignes, 323 mots (homme)

CONTRIBUTION

de

Monsieur [Prénom Nom, Adresse]

AU PLAN LOCAL :

Suppression des communautés de communes ; par contre encouragement des fusions de communes, plus économiques.

Toute commune de plus de 2500 habitants, devrait alors disposer :

- d'un PÔLE ADMINISTRATIF : une antenne informatique ayant accès aux divers réseaux administratifs (impôts, CAF, Sécurité sociale, cartes grises...) tenue par un fonctionnaire territorial de la mairie (se

Cahier de Fontcouverte

référer à l'expérience menée en 1983 par Michel ROCARD alors ministre de la Décentralisation dans 3 départements dont le Lot-et-Garonne où je suis intervenu comme formateur principal) ;

-d'un PÔLE COMMERCIAL : un centre polyvalent (alimentation générale, boulangerie, presse...)
conçu, financé et mis en gérance par la commune ;

-d'un PÔLE SANTÉ : un centre avec au moins 2 médecins, 1 dentiste, 1 kiné, 2 infirmières. La charge budgétaire engendrée pourrait être compensée par la création :

- d'une taxe sur les piscines extérieures au prorata de leur surface,
- d'une taxe sur les terrains de tennis,
- d'une taxe sur les permis de chasse.

AU PLAN NATIONAL :

-Remplacement du Conseil économique par un Conseil des citoyens élus au suffrage direct.

Revalorisation du SMIC à 1500 E.

- Retraite minimum à 1000 E.

-Suppression immédiate de la taxe d'habitation.

-Revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 10%.

-Suppression de la taxe audiovisuelle.

Ces dépenses budgétaires pourraient être couvertes par :

-la création d'une tranche d'imposition à 50% au dessus de 200 000 E,

-une vignette sur les véhicules d'une puissance supérieure à 7CV,

-une vignette sur les bateaux de plaisance en fonction de leur longueur au-delà de 6 m,

-une taxe sur les résidences secondaires,

-une revalorisation substantielle des droits de succession.

Enfin, sur le **PLAN SOCIÉTAL**, certaines mesures seraient les bienvenues comme :

-le retour à la limitation de vitesse à 90 km/h,

-l'interdiction de la chasse les WE et jours fériés,

-l'obligation pour les administrations de maintenir les circuits papier, et d'accepter les règlements par chèque.

[FIN]

Ainsi clos, le présent cahier de doléances de la commune de FONTCOUVERTE (Charente-Maritime).

Fontcouverte, le 20 février 2019 [tampon]